

## **COMMUNIQUÉ**

**« Blitz d'évaluation des fonctions »  
Université de Montréal  
et  
Syndicat des employés de l'Université de Montréal – section locale 1244**

---

---

La Direction de l'Université de Montréal et le Syndicat des employés de l'Université de Montréal – section locale 1244 ont repris les travaux au Comité mixte d'évaluation des fonctions, afin de compléter le « blitz d'évaluation ». Il est bon de préciser que le « blitz d'évaluation » concerne les demandes de réévaluations déposées avant le 26 juin 2003.

Les parties ont tenu deux rencontres les 24 et 29 novembre derniers afin de préciser les demandes de réévaluation qui font partie du blitz et de convenir du processus que le Comité mixte d'évaluation entend privilégier dans le cadre de la reprise des travaux. Les premières réunions officielles du Comité mixte d'évaluation ont eu lieu les 9 et 15 décembre 2005.

Le Comité mixte d'évaluation poursuivra d'abord les travaux déjà entamés au Registrariat, à la DGTIC, aux Bibliothèques et pour la fonction d'Agente de secrétariat. Par la suite, le Comité mixte d'évaluation conviendra de son plan de travail dans le traitement des autres demandes de réévaluation déposées avant le 26 juin 2003.

Les parties s'engagent dans cette opération avec la volonté de mener à terme les travaux dans un calendrier raisonnable et réaliste.

Le Comité mixte d'évaluation

Source : Direction des ressources humaines  
Syndicat des employés de l'Université de Montréal – section locale 1244  
Le 16 décembre 2005